

REALISER L'ETUDE DES TMS DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE DE PREVENTION

Les partenaires conventionnés par la Carsat s'engagent à intervenir selon les valeurs et les méthodologies définies par l'assurance maladie risques professionnels, en référence au document INRS ED 860.

Modalités d'intervention		Formation relayée par des partenaires conventionnés	
<p>ETAPE 1 : CONNAITRE LE RISQUE</p> <p>Approche globale pour rechercher les facteurs de risques et identifier les déterminants (fonctionnement général de l'entreprise jusqu'au poste de travail)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reformuler l'analyse de la demande : entretien avec le demandeur. - Entretien avec différentes personnes acteurs de la prévention : médecin du travail, représentants du personnel (DP), fonctionnel sécurité, référent TMS, SST. - Visite de l'entreprise : situations de travail, évolution en cours. - Recueil de documents « entreprise » : présentation de l'activité de l'entreprise, effectifs, données sociales, organigramme - Recueil de documents « santé » : DU, programme annuel de prévention, bilan annuel des actions de prévention, CR DP, nombre AT et MP, compte employeur. - Identification des situations à risque et choix des situations à analyser 	<p>1 jour</p>	
			<p>ACTERGOS 39 Bis Rue Maxime Guillot 21300 CHENOVE</p> <p>06 19 69 09 21 actergos@orange.fr</p>
			<p>FORMATION CONSEIL MARIE-ODILE PAILLET La Corvée du Four 21380 CURTIL SAINT SEINE</p> <p>03 80 35 40 21 mop@numeo.fr</p>
<p>ETAPE 2 : ANALYSER LA OU LES SITUATIONS DE TRAVAIL ET EVALUER LES FACTEURS DE RISQUES</p> <p>Approche pluridisciplinaire (croiser les points de vue des différents domaines de compétences)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etude approfondie : observation, entretien et validation avec toutes les personnes impliquées dans les situations de travail, utilisation d'outils vidéo, photo, grilles d'observation pour comprendre le travail réel et les risques associés. - Traitement des données de production, des documents du poste de travail et du service et analyse. - Analyse des dysfonctionnements. - Exploitation des données, identification et analyse des déterminants. - Restitution sous forme de réunion de l'étude avec le décideur et le référent TMS. 	<p>3 jours</p>	
			<p>GPS PREVENTION SECURITE Centre d'activités nouvelles 210 Avenue de Verdun - BP 400 39100 DOLE Cedex</p> <p>03 84 82 88 50 contact@gps-prevention.com</p>
<p>ETAPE 3 : RECHERCHE DE SOLUTIONS</p> <p>Utiliser la démarche participative (assurer l'implication de tous les acteurs concernés pour la recherche et l'efficacité des solutions)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du plan d'actions avec les acteurs. - Guidage pour la mise en œuvre de ce plan d'actions. - Discussion des modalités de suivi. - Restitution écrite : sous forme d'un tableau de suivi du plan d'actions. 	<p>1 jour</p>	
			<p>AVENIR FORMATION 37 Ter Rue des Ballastières - BP 72 70800 ST LOUP SUR SEMOUSE</p> <p>03 84 94 29 74 af@avenir-formation.fr</p>
			<p>LES CENTRES DE FORMATION CCI 71 BP 60190 71105 CHALON SUR SAONE</p> <p>03 85 42 36 00 c.papet@cci71.fr</p>
			<p>ACTESUR Zac des Tourelles 90120 MORVILLARS</p> <p>03 84 56 16 23 actesur@wanadoo.fr</p>